

parlais il y a un instant. "Les pêches commerciales du Canada". J'y trouve la déclaration suivante.

Les pressions exercées par des populations croissantes...

Il s'agit ici de la population du Canada comme de celle des États-Unis.

...sur des ressources qui, de toute évidence, ne sont pas illimitées, auront certainement un effet, non seulement sur les cours en général, mais sur le caractère des débouchés du commerce du Canada. Dans une très large mesure, cela pourra dépendre de la mesure dans laquelle le marché intérieur pourra soutenir la concurrence du marché américain, du point de vue de l'écoulement de la production canadienne.

Il n'entre pas dans mes intentions d'ajouter ici d'autres observations de caractère général, à ceci près qu'il y aurait peut-être intérêt à fournir une dernière explication. Tous les membres du comité savent que les crédits dont il est saisi sont en tous points ceux de l'ancien gouvernement. Si je n'entends pas proposer de résolutions, cela ne veut pas dire que nous ne réaliserons pas certaines économies. Néanmoins, parce que, l'an dernier, nous avons voté les crédits provisoires d'un mois à l'autre, le programme du ministère a été en quelque sorte désorganisé, en particulier à l'égard de crédits comme ceux de la construction où l'argent aurait été dépensé au cours d'une très courte période si toutes les sommes nécessaires avaient été votées au début de l'année financière. Parce que ces sommes n'avaient pas été votées mais que, dans la plupart des cas, elles nous ont été accordées à raison d'un douzième à la fois, ces entreprises ont été désorganisées dans certains cas. En conséquence, il est difficile...

L'hon. M. Pickersgill: Le ministre me permet-il une question à seule fin d'élucider un point?

L'hon. M. MacLean: Oui.

L'hon. M. Pickersgill: Cela veut-il dire qu'une part du programme de construction a été effectivement retardée faute de fonds?

L'hon. M. MacLean: Dans certains cas, oui.

L'hon. M. Pickersgill: Le ministre voudra peut-être mentionner ces cas plus tard.

L'hon. M. MacLean: Oui, je le ferai volontiers. En conséquence, il est difficile de déterminer quelles seront effectivement les économies et quelle est la part des dépenses qui a été différée et qu'il faudra peut-être voter de nouveau dans les crédits de l'an prochain ou, plus tard dans les crédits supplémentaires. Il y a eu des cas aussi où un programme envisagé a été retardé à cause de circonstances échappant à la volonté du ministre. Il y a eu quelques cas où le mauvais

temps a empêché la poursuite de certains projets. En conséquence, je crois qu'il est beaucoup plus logique d'attendre qu'une année financière complète se soit écoulée afin que nous puissions estimer avec plus d'exactitude les économies que nous pouvons faire.

M. Stuart (Charlotte): Monsieur le président, j'aimerais d'abord féliciter le ministre de la déclaration qu'il a faite ce soir. Il a signalé entre autres choses qu'il avait visité la côte est l'été dernier. Je regrette de ne pas l'avoir vu à ce moment-là, car je crois qu'il aurait valu la peine qu'il s'entretienne personnellement avec certains pêcheurs de cette région afin de connaître leurs opinions sur les remèdes ou améliorations qui auraient pu aider l'industrie.

En terminant, le ministre a signalé que, selon lui, le ministère pourrait réaliser certaines économies. Lorsque les conservateurs progressistes siégeaient de ce côté-ci de la Chambre, nous avons tellement souvent entendu parler de "gaspillage et de folles dépenses". J'aimerais qu'avant la fin de l'examen de ces crédits, il nous signale les gaspillages et prodigalités qu'il a découverts dans son ministère depuis qu'il le dirige.

Pendant le débat sur le discours du trône, j'ai dit ce que je pensais de l'initiative prise par le gouvernement actuel en augmentant les tarifs douaniers de plusieurs denrées venant des États-Unis et de son attitude à l'égard du commerce avec d'autres pays. Je ne me répéterai donc pas. Mais je tiens à rappeler au ministre des Pêcheries que nous comptons sur lui pour rester aux aguets au sein du cabinet en ce qui concerne les manœuvres commerciales. Nous comptons également sur le ministre du Revenu national, qui vient de la Nouvelle-Écosse, le ministre des Affaires des anciens combattants qui vient du Nouveau-Brunswick, et le ministre sans portefeuille qui vient de Terre-Neuve, pour jouer exactement le même rôle. C'est à notre avis une tâche qu'il faut accomplir si l'on veut que cette industrie des provinces Maritimes prospère et continue son activité comme auparavant.

Je sais que le ministre est parfaitement au courant de l'effort concerté déployé par les pêcheurs des États de la Nouvelle-Angleterre pour faire imposer des restrictions douanières sur les importations de poisson canadien. Deux fois, depuis quelques années, la Commission du tarif des États-Unis a approuvé la recommandation des pêcheurs des États de la Nouvelle-Angleterre et le seul ami que les pêcheurs canadiens ont trouvé en dernière analyse a été le président Eisenhower, qui a rejeté la recommandation au moyen de son veto. Je crois que le Congrès est à étudier